

Image not found or type unknown



Quelles poursuites effectuer auprès en justice ?

Par **mahacudja**, le **09/08/2012** à **03:47**

Bonjour,rnrnJ'ai effectué un C V L au mois de juillet 2011 et jusqu'à ce jour je n'ai toujours pas été rénuméré. Je voudrais connaître les démarches que je peux effectuer auprès de la justice tout en sachant que je n'ai pas de contrat donc pas de preuves, de plus cette association se permet d'effectuer d'autres C V L en ce moment. Je ne comprend pas que l'on puisse renouveler la convention de cette association car la C A F et la D D J S sont au courant du non paiement des C V L de 2011. Je suis à bout, je ne comprends pas le silence des administrations de la Martinique.rnrnMerci d'avance.